

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle Solistes Européens, Luxembourg a.s.b.l.
ayant son siège social à l'adresse 8 rue Jean-Pierre Koenig
L-1865 Luxembourg
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F1306
(à biffer si non applicable), représentée par Monsieur Jérôme Wigny, Président
actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures
culturelles publiée par le ministère de la Culture.
Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte
de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: Eugène Prim

Fonction: Directeur Général

Date: 20 juin 2022

Cachet:



Nom: Jérôme Wigny

Fonction: Président

